



Domaine National de Saint-Cloud

2^{ème} jour de grève et de fermeture

Alors qu'un préavis de grève national reconductible de la CGT CMN a été déposé à compter du 10 septembre, une partie des agents du domaine national de Saint-Cloud se sont mis en grève pour la deuxième journée consécutive.

La négociation du préavis de grève de lundi avec la direction du Centre des monuments nationaux n'ayant apporté aucune réponse aux revendications portées dans le préavis sur les questions salariales, indemnitaires, emplois et conditions de travail, la grève se poursuit.

Il faut en finir avec les budgets d'austérité qui asphyxient les services publics et dégradent les conditions de vie et de travail des agents !

Les agents du domaine ont par ailleurs lancé une pétition pour l'attribution aux agents de surveillance, aux jardiniers et aux agents de maintenance d'une indemnité compensatrice des conditions de travail difficiles déjà existante pour certains monuments du CMN (Arc de Triomphe, Sainte-Chapelle, Abbaye du Mont-Saint-Michel, Panthéon, Tours de Notre-Dame de Paris) et pour les agents péagistes du Domaine National de Saint-Cloud.

Rappelons que les agents du Domaine National de Saint-Cloud cumulent les critères ouvrant droit à cette indemnité définie dans le protocole d'accord du 19 décembre 2019. A savoir :

- contraintes physique marquées : port de charges, posture pénibles, vibrations mécaniques, troubles musculo-squelettiques... ;
- environnement physique agressif : agents chimiques dangereux, températures extrêmes, bruit, incivilités du public, pollution...
- rythme de travail : horaires décalés, travail en équipes successives alternantes, travail répétitif, travail isolé...

Nous demandons l'ouverture de négociations sur ces différentes revendications.

Saint-Cloud, le 11 septembre 2025.